

**L'INFORM**  
N° 614 DU JEUDI 11 MAI 2000 - 200F.  
www.pressetec.com

**COTE D'IVOIRE - CONFERENCE MENSUELLE DE L'ISTM**

**FINANCES PUBLIQUES**

**Le ministre de l'économie et de  
Finances est le seul ordonnateur  
des dépenses**

*«Devant le volume des pièces à examiner, la tâche du comptable public demeure complexe et sa responsabilité très lourde». Cela, M. Bonaventure Erick Loutangou, titulaire d'une maîtrise en droit, enseignant à l'INSTEC, l'a démontré au cours d'une conférence pour le perfectionnement des professionnels et étudiants en BTS finance comptabilité. C'était le lundi 8 mai 2000 à l'ISTM (Institut Supérieur de Technologies et Management).*